047-214701005-20210310-DELIB42021-DE

Regu le 12/03/2021

Ville de Foulayronnes

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 10 Mars 2021

OBJET: 04/2021

ENGAGEMENT 2020-2026 POUR PROMOUVOIR LA JEUNESSE FOULAYRONNAISE : AUGMENTATION DU NOMBRE DE CHANTIERS CITOYENS 2021

Nombre de conseillers municipaux

L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN LE DIX MARS à HUIT HEURES ET TRENTE MINUTES

en exercice :

29

Le Conseil Municipal de la Commune de Foulayronnes s'est

réuni en Mairie, en session ordinaire

Présents:

26

M. Bruno DUBOS - Maire - ; M. Jean-François BUER ; Mme Hélène DESHAIES ; M. Joël COLLET ; Mme Marie LESCOU-GOURGUE ; M. Alexandre CHARIE ; Mme Michelle COMBA ; M. Jean-Philippe SIMON ; Mme Nadège GESSON-MAIRAL - Adjoints au Maire - ; Mme Monique LOREAU ; Mme Babeth TEYCHENE ; M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Bernard LAVERGNE ; Mme Francine BIGEY ; M. Jean-Marc BOURNIQUEL ; M. Jean-Michel JADAS ; M. Francis CREPIN ; Mme Christine CHABOT ; Mme Nathalie RICHASSE ; M. Vincent OLIVIER ; Mme Bénédicte GUELFI ; Mme Laurianne VEYRET ; Mme Marie TOULET ; M. Julien BOUILLOT ; Mme Hélène LE GUIRRIEC ; M. Laurent MAILLARD ; M. Philippe ASIN ; Mme Nathalie BRICARD ; M. Lionel MADELRIEUX - Conseillers

municipaux -

Absent (s)

0

Pouvoir (s)

3

Mme Laurianne VEYRET à M. Francis CRÉPIN; Mme Marie TOULET à M.

Bruno DUBOS; Mme Hélène LE GUIRRIEC à M. Laurent MAILLARD.

Secrétaire de Séance :

M. Julien BOUILLOT

Date d'envoi de la

convocation:

04 Mars 2021

Expose

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'opération « Ville – Vie – Vacances » la commune de Foulayronnes organise des chantiers citoyens auxquels participent des jeunes de la commune âgés de 15 à 17 ans.

Durant ces chantiers citoyens, les jeunes, encadrés par du personnel de l'accueil de loisirs et des services techniques, effectuent des travaux de nettoyage et de peinture sur les bâtiments communaux, le matin de 8 h 30 à 11 h 30 du lundi au vendredi.

AR PREFECTURE

047-214701005-20210310-DELIB42021-DE

Regu le 12/03/2021



Des activités gratuites et obligatoires leurs sont proposées l'après-midi par le service jeunesse.

La Commune de Foulayronnes va proposer, pour l'année 2021, 3 chantiers citoyens répartis en 3 groupes de 8 jeunes sur 3 semaines de 5 jours pour chacun des groupes selon le planning suivant :

Du 19 avril 2021 au 23 avril 2021 Du 26 juillet 2021 au 30 juillet 2021 Du 02 août 2021 au 06 août 2021

Pour les jeunes Foulayronnais, Monsieur le Maire propose de verser, en numéraire à chacun d'entre eux, une indemnité forfaitaire de 15 € par jour soit :

15 € x 5 matinées x 8 jeunes = 600 € par session

soit un montant total de 1 800 €.

Il est précisé que L'Agglomération d'Agen sera sollicitée pour une demande de subvention à ce titre dans le cadre des actions de la cohésion sociale pour un montant de 2 000 €.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE le versement en numéraire à chacun d'eux, d'une indemnité forfaitaire de 15 € par jour pour un montant total de 1800 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter auprès de l'Agglomération d'Agen les dossiers de demandes de subventions correspondantes au titre de la cohésion sociale,
- **PRÉCISE** que les crédits seront prélevés à l'article 658 du budget en cours.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le

Fait et délibéré, les Jour, Mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire de Foulayronnes,

